

AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES



SI VOUS ÊTES LE PARENT, LE CONJOINT OU LE RÉPONDANT D'UN ÉTUDIANT À VOTRE CHARGE QUI FAIT UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES, VOICI LES ÉTAPES À COMPLÉTER

Étape 1 –

Si vous n'avez jamais bénéficié de prêts et bourses :

- Accédez au [Service en ligne de l'AFÉ](#) et cliquez sur **Nouvelle inscription** pour créer votre mot de passe.
- Entrez toutes les informations requises, cliquez sur **Suivant** (vous recevrez sans délai un courriel vous confirmant un code de validation).
- Entrez votre code de validation, votre mot de passe et **conserver ce mot de passe précieusement, car il vous servira à vous connecter à votre dossier de l'AFE.**

Si vous avez déjà bénéficié de prêts et bourses, et que vous ne vous rappelez pas votre mot de passe, vous devez cliquer sur **Mot de passe oublié** ou téléphoner au 1-877-643-3750.

Étape 2 –

- Accédez au [Service en ligne de l'AFÉ](#), sélectionnez votre profil et complétez les informations requises.

Québec  Identification

Accueil Nous joindre FAQ Courrier
Aide financière aux études

Lundi 31 mai 2021 Imprimer 

Connexion à Mon dossier d'aide financière aux études

Identifiez-vous pour accéder à votre dossier d'aide financière aux études.
Si vous utilisez votre dossier d'aide financière aux études pour la première fois, cliquez sur Nouvelle inscription.

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur Mot de passe oublié.

Si vous voulez modifier votre mot de passe, cliquez sur Mot de passe oublié.

Pour plus d'information sur les programmes d'aide financière aux études, consultez le site quebec.ca/aide-financiere-aux-etudes.

Sélectionnez votre profil ?

Numéro d'assurance sociale ?

Mot de passe

[Nouvelle inscription](#)

[Mot de passe oublié?](#)

- Vérifiez et effectuez la mise à jour de vos informations personnelles (adresse, téléphone, courriel).
- Cliquez sur l'onglet **Formulaire temps plein**, puis sélectionnez **l'année financière concernée**.
- Procédez à la mise à jour des informations concernant le bénéficiaire de l'aide financière / enfant(s) à charge.
- Déclarez vos revenus de l'année antérieure figurant à la ligne 199 de votre déclaration provinciale de revenus.
- Cliquez sur **Page suivante** et **Envoyer la demande**.